

Sujet: questionnaire GE 2014

De : "FormDesk Response" <response@formdesk.com>

Date : 10/11/14 15:06

Pour : <aurelien@opale.asso.fr>

Copie à :

Copie cachée à :

Title	Questionnaire - GE - Juin 2014
Name	QuestionnaireGE2014
Action	Changed entries
Id	33069810
Status	Completed
User id	1600106
Name of visitor	Opale
Email	opale@opale.asso.fr
Created	07/04/2014 15:55:38
Last modified	11/10/2014 15:06:39

The form below has just been received:

Questionnaire - GE - Juin 2014

Préparation des rencontres des « GE culture » #2 Phase connaissance des GE et étude des besoins

Les questions avec un * nécessitent obligatoirement une réponse.

Etat du questionnaire

1 : En cours

IDENTITE DU GE ET DU REpondANT

Niveau d'activité du GE

En fonctionnement

NB : ne remplir que les questions qu'il est possible de remplir pour les « en projet » et « ayant cessé »

STRUCTURE

Nom de la structure :	APSL Poitou Charentes
Sigle de la structure :	Association Profession Sports Loisirs Poitou Charentes
Site internet :	http://www.profession-sport-loisirs.fr/

ADRESSE (siège social)

Rue :	Cité administrative Duperré, 5, place des Cordeliers
Ville :	17000 La Rochelle
Département :	17 Charente-Maritime
Région :	Poitou-Charentes

Répondant/référent 1

Nom :	Marie
Prénom :	Devaud
Fonction :	Directrice
Mail :	marie.devaud@profession-sport-loisirs.fr
Tel :	0760241700

Répondant/référent 2

Nom :	
Prénom :	
Fonction :	
Mail :	
Tel :	

Autre mail :	psl-poitou-charentes@profession-sport-loisirs.fr
Autre mail 2 :	
Autre tel :	

1 / GENESE, MONTAGE

Initiateurs

Qui est à l'origine de l'idée du GE : (nombre de personnes, identité)	<p>Origine du GE : dispositif national du ministère Jeunesse et Sports.</p> <p>Objet de l'association : accompagner les structures dans leur professionnalisation. A l'origine : emplois sur des temps très partiels.</p> <p>Objectifs : structurer et consolider les emplois dans le secteur sportif. Passez d'un job à un réel emploi. Fixer les salariés en consolidant les emplois.</p> <p>L'Association Profession Sports Loisirs 17 (APSL 17) a pour objet de favoriser la création, le développement et la pérennisation des emplois dans le secteur du sport et de l'animation. Elle est à la fois un outil et un centre de ressources pour les salariés et pour les associations, en favorisant la mutualisation des emplois sportifs, très souvent fragmentés entre plusieurs clubs.</p> <p>Création en 1989 de l'association APSL 17</p> <p>Création en 2000 du GE APSL 17</p> <p>Création en 2008 du GE APSL Poitou Charentes</p>
Si les fondateurs/initiateurs ont quitté le groupement, êtes-vous toujours en contact avec eux ? Avez-vous leurs coordonnées pour que nous puissions les inviter ? (Précisez le mail le cas échéant).	

Aides à la création du GE

Y-a-t-il eu une aide financière pour la création du GE ?	Non
Le GE a-t-il bénéficié d'autres types d'aide (non financières) :	Non
Le GE a-t-il pris exemple sur des GE existants ?	Oui
Si oui, lesquels ?	<p>Marie Devaud est allée voir les GE Agricole pour s'en inspirer.</p> <p>Est-ce qu'il faut monter des petits groupements ou un gros groupement ? C'est la question que pose Marie Devaud, même si elle semble avoir tranché.</p> <p>APSL développe son activité sur la région Poitou Charentes.</p> <p>APSL avait déjà des emplois mutualisés, en mise à disposition hors GE. La création du GE correspondait uniquement à un besoin de rentrer dans la légalité.</p>
Avez-vous rencontré des difficultés pendant la phase de montage ?	Oui
Si oui, lesquelles : avez-vous réussi à les solutionner ? Comment ?	<p>Freins : pas possible d'intégrer des collectivités. Problème aussi pour le secteur marchand. Mixage fiscal serait une véritable avancée pour les GE.</p> <p>Le problème est qu'en 2000, APSL 17 avait des structures marchandes et des collectivités sur la MAD hors GE. Ça fonctionne toujours actuellement, mais hors GE pour les deux dernières typologies de structures.</p> <p>Mariage pas par discipline (sinon fragilisation de la discipline. Ex : une structure se révèle être défaillante sur la danse. Cela fragilise les autres structures et la discipline sur le territoire).</p> <p>Marie Devaux est plutôt pour le développement de GE par territoire, sur plusieurs disciplines (pour le sport en tout cas).</p>
Rétrospectivement de quelles ressources auriez-vous eu besoin lors de cette phase ?	<p>Chercher de la ressource était moins évident à l'époque de la création du GE APSL 17.</p> <p>Problème sur les textes : il fallait chercher les références juridiques. Aujourd'hui, tout est plus clair, plus simple : textes juridiques, Loi Cherpion, existences de centres de ressources,...</p> <p>Le problème avec les GE, c'est l'innovation : ils créent des solutions qui ne sont pas encore légales ou réglementaires. Il faut attendre pour que la loi s'adapte à ce que les GE proposent ou qu'il y ait jurisprudence.</p>
Quels conseils/ressources pourriez-vous partager avec des GE en cours de création ?	<p>Marie Devaud est au Conseil d'Administration du CRGE Poitou-Charentes. Elle peut partager son expérience en terme de méthodologie de projets, de relations avec les partenaires associatifs, les collectivités et le secteur marchand...</p>
Combien de temps s'est écoulé entre l'idée et la concrétisation ?	12 mois.

2 / LANCEMENT/DEMARRAGE (année 1 du GE)

En quelle année le GE a-t-il été officiellement créé ?	2000
--	------

Adhérents (au départ)

Nombre d'adhérents :	100
Précisions sur les adhérents : - Statut (asso, entreprises, collectivités), - secteur d'activité (culture, animation...), - discipline artistique, - taille - territoire (urbain, rural, agglomération...)	<p>Petites associations.</p> <p>Plutôt sportives ou socio-éducatives, mais avec quelques ouvertures sur la culture : plutôt sur de l'enseignement (professeur de musique, atelier théâtre...).</p> <p>La structure a gardé pendant 6 à 7 ans, l'activité de mise à disposition sur APSL 17 hors GE.</p> <p>Tous types de territoires sur la région Poitou-Charentes.</p>
Comment ces premiers adhérents ont-ils été réunis ?	Réunis avant la création du GE, vu que APSL faisait déjà de la mise à disposition.

Postes partagés (au départ)

Nombre de postes :	
Nombre ETP (Equivalent temps plein) :	18,00

Profils :	30 000 heures en 2003. Éducateurs sportifs et animateurs. Postes d'encadrement et d'enseignement.
-----------	---

Fonctionnement du GE (au départ)

Le GE a-t-il bénéficié d'une aide au démarrage ?	Non
Le GE était-il doté d'un ou plusieurs postes salariés lors de la phase de démarrage ?	Oui
Quel(s) intitulé(s) de poste(s), quel temps de travail ?	Pendant les premières années, c'est APSL qui portait le fonctionnement du GE. Aujourd'hui, il y a une convention avec refacturation de la gestion du GE. Le poste de direction est partagé.
Quelle était la gouvernance au départ (président, membres du bureau, fréquence des réunions...)?	Les dirigeants d'APSL sont majoritaires. AG, pas du bureau, 4 CA dans l'année. L'association préfère ne pas avoir d'aide. Pas de prise en charge par les collectivités. L'association s'autofinance intégralement.
Quel était le budget du GE en année 1 ?	<input type="text" value=""/> €
Part aides publiques :	<input type="text" value="0"/> %
Part ressources propres :	<input type="text" value="100"/> %
Avez-vous rencontré des difficultés pendant la phase de démarrage ?	Non
Rétrospectivement de quelles ressources auriez-vous eu besoin lors de cette phase ?	<input type="text"/>

3 / FONCTIONNEMENT CONCRET ACTUEL**Adhérents actuels**

Nombre d'adhérents actuel :	<input type="text" value="197"/>
Type de GE :	GE culture et un autre secteur
Précisez le ou les autre(s) secteurs :	Sport Autre
Disciplines représentées :	Musiques actuelles Spectacle vivant Autres
Répartition des adhérents actuels par profils : NB : décrire précisément la composition actuelle du GE : ex: 4 compagnies, 1 centre culturel, 1 cinéma, 1 centre sportif, 1 MJC, 1 médiathèque, 1 société de production audiovisuelle...	Le travaille avec d'autres secteurs. Professeurs de danse, clown, mime, professeur de chorale,...
Comment se déroule le repérage et l'intégration de nouveaux adhérents ?	Beaucoup d'informations faites auprès des structures intéressées par le GE. Bons prescripteurs qui orientent les structures afin qu'elles consolident leurs postes. Le nom ne parle pas trop au secteur culturel : APSL / Sports Loisirs. Il faudrait peut être mettre en valeur la culture dans le nom de l'association.
Autre remarques sur les adhérents (ex adhérents en sommeil, rayonnement ...)	C'est un outil de développement, d'adaptation. Changement du statut d'intermittence en 2003, des personnes sont venues vers le GE. Dans le 17, des artistes "en galère", salarié via un CAE très fortement aidé : l'aide de l'Etat va servir au développement et accompagnement des artistes grâce à des structures professionnelles. Pour les artistes, c'était un outil de développement, pour voir si l'activité est viable économiquement. APSL a aidé sur le modèle économique, la communication, les différents aspects de la gestion de projet.

Poste(s) partagé(s) actuellement

Nombre de postes :	<input type="text" value="200"/>
Nombre ETP (Equivalent temps plein) :	<input type="text" value="47,00"/>
Profils de postes actuellement partagés :	
Postes administratifs:	<input type="text"/>
Postes techniques:	<input type="text"/>
Postes pédagogiques:	<input type="text"/>
Postes d'animation:	<input type="text"/>
Autres postes:	<input type="text"/>
Quelle convention collective est appliquée ?	Sport
Comment sont établis les profils de poste ?	Temps partiel choisi. L'emploi mutualisé n'est pas une fin en soi : la structure peut employer directement ensuite. Ca peut être une première étape pour tester l'activité, professionnaliser sa structure.
Des plans de formation pour les salariés partagés sont-ils élaborés et effectivement mis en place ?	Oui

Les relations adhérents/salariés partagés sont-elles plutôt satisfaisantes ?	Oui
Commentaires éventuels, préciser pourquoi	
Autres remarques sur les postes partagés, ex services civiques	

Fonctionnement du GE

Code APE :	--
Comment est assurée la gestion/coordination/direction du GE ? Expliquez le ou les poste(s) salarié(s) dédié(s)	a) Le GE est doté d'un ou plusieurs postes salariés dédiés Comptable, Direction partagé sur les deux associations Chargé de développement 3 ETP dédiés au GE
Les personnes salariées travaillant pour le GE bénéficient-ils d'une aide à l'emploi ? Laquelle	Oui
Gouvernance :	
Montant de l'adhésion au GE ?	
Montant minimum :	30 €
Montant maximum :	
Taux horaire facturé pour la mise à disposition de personnel ? Indiquez le salaire brut + le cas échéant, le coefficient de refacturation.	
Montant minimum :	15 €
Montant maximum :	60 €
Un coefficient de refacturation est-il appliqué ? Commentaire :	
Quel pourcentage de frais de gestion ?	%
Le GE propose-t-il du conseil en gestion de ressources humaines à ces adhérents ? Décrivez :	1,2 à 2
Fiscalité ? Commentaires :	a) Le GE n'applique pas la TVA : aucun des adhérents n'est assujéti à la TVA Important pour le secteur culturel : il faut valoriser les heures de préparation. Ce qui est important, ce sont les heures. Pas le coût de l'heure. Un salaire plus bas peut permettre d'ouvrir des droits. Dans la mise à disposition, il y a de la préparation. Bien définir le salaire. Bien prendre en compte toutes les heures.
Budget 2013 du GE :	1300000 €
Part aides publiques :	0 %
Part ressources propres :	100 %
Liste des partenaires publics soutenant le GE :	
Quels seraient vos besoins pour améliorer votre fonctionnement ?	La limite de l'exercice : s'adresser à des petites structures. Convaincue qu'avoir un GE de taille significative assure sa pérennité. Le problème sur les charges : compliqué de convaincre une petite structure qui va payer des charges qu'elle ne paierait pas si elle était seule. L'autre point négatif : les C.C obligent à payer la personne sur le plus grand nombre d'heures réalisées par la structure. On peut donc retenir une C.C plus favorable, même si le salarié n'intervient que très peu de temps dans l'association.
Quels conseils/ressources pourriez-vous partager avec d'autres GE sur votre fonctionnement ?	

4 / EVOLUTIONS MAJEURES

Le GE a-t-il bénéficié d'une aide financière dans sa phase de développement ?	Non
Le GE a-t-il bénéficié d'autres types d'aide (non financières) dans sa phase de développement ?	Non

Quelles ont été les évolutions majeures du GE depuis sa création, au niveau :

DU PROJET (élargissement ou resserrement du secteur d'activité...)	Élargissement de l'activité et du territoire : du sport à la culture, du département vers la région. Le GE cherche sa taille critique pour assurer sa pérennité.
--	---

DES ADHERENTS : au niveau du nombre (stabilité, augmentation, diminution...) ; de la composition (évolution du type d'adhérents...) Des adhérents ont-ils quitté le GE ? Si oui, pour quelles raisons ?	Forte augmentation du nombre d'adhérents. Hétérogénéité du type d'adhérents.
DES SALARIES PARTAGES : évolution du nombre, du type de postes, des temps de travail	Augmentation du nombre de salariés partagés.
DE LA GOUVERNANCE du GE	Même type de gouvernance qu'à l'origine. Bon fonctionnement.
DU BUDGET du GE	Autofinancement par choix.
DES SALARIES du GE (si le GE en est doté) :	Oui. A présent, APSL refacture à APSL Poitou Charentes GE.

5 / BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan

Quelles sont les principales réussites du GE ? Quels sont ses principaux points forts ?	Important développement de l'activité, de l'emploi, sur un échelon régional. Reconnaissance et prescriptions des partenaires. Total autofinancement par choix. Indépendance et pour facturer l'heure à son coût réel.
Quelles sont les difficultés récurrentes ?	Sur la culture : changer de nom pour être plus parlant 'APSL Culture' par exemple. Quelques salariés sur le secteur culturel, mais au cas par cas. Pas de stratégie formalisée pour se diversifier sur ce secteur.
Quels sont vos besoins actuels ?	Pas de besoin. Continuer le développement de la structure.
Concernant l'avenir de votre GE, diriez-vous que vous êtes :	Plutôt confiant
Commentaires, quelles sont les perspectives du GE ?	

Rencontres du Havre

Pensez-vous venir à ces journées :	Ne sait pas
Nb de personnes sûres :	<input type="text"/>
Nb de personnes en suspens :	<input type="text"/>
Vos attentes par rapport à ces journées ?	Le GE n'ayant pas une spécificité culture, pas vraiment d'attentes. La directrice pourrait être une bonne intervenante sur la notion de territoire, de taille critique, de diversification, de relations avec les territoires...
Seriez-vous partants pour rester en contact avec les autres GE invités lors de cette rencontre ?	Oui
Avez-vous déjà envisagé de vous fédérer avec d'autres GE ?	Oui
Autre remarques et commentaires :	La structure fait déjà partie du réseau APSL. Directrice d'APSL PC et aussi administratrice du CRGE Poitou-Charentes.

SYNTHESE ENTRETIEN

Faits marquants :	Fort développement. Autofinancé à 100%. Passage sous forme GE facilité par le fait que la structure faisait déjà de la mise à disposition. Sur la culture : essai intéressant plutôt sur de l'accompagnement de porteurs de projet. Prise en charge d'une partie du salaire via un contrat aidé ; durant cette période, la personne teste son activité et est accompagnée par le GE pour se professionnaliser. Le GE est un passage dans le parcours professionnel et le projet de la personne. Elle doit développer son activité pour la rendre viable économiquement et pérenniser son emploi, au sortir des aides à l'emploi. Trouver la taille critique et la bonne taille quant à son territoire d'intervention. Affluence sur le secteur culturel après 2003, suite à la réforme du régime de l'intermittence.
Facteurs de réussite :	Adaptation au territoire est important : être sur un niveau régional parait pertinent concernant la région Poitou-Charentes. Attendre la taille critique, être à la recherche d'un modèle économique viable. APSL a plutôt opté pour un territoire et une taille relativement importants.
Freins principaux :	Le droit qui avance moins vite que la réalité des GE. Le législateur n'a pas complètement conscience de la réalité d'un GE. Problématiques très spécifiques à ce type de structure. Sur le principe de mixité fiscale, il y a un travail important à réaliser. Il faut toujours innover et ne pas attendre que tout se fasse. Toujours être dans la prospective.
Propos choisis :	"Le GE peut être un passage pour tester son activité ou sa capacité à porter un emploi".
Besoins :	Pas de besoin. Il semble malgré tout nécessaire de ne pas travailler seul et de faire partie de réseaux (sport, GE...) Marie Devaux est à ce titre administratrice au sein du CRGE. APSL PC fait partie de la fédération APSL.
Ressources à partager :	Importantes ressources. Expérience du terrain, vision globale de la thématique GE, multi-sectoriel orienté culture.
Autre remarques et commentaires :	

Merci beaucoup pour votre participation

This message was
generated by Formdesk